

Compte rendu du conseil municipal du 2 Février 2018

L'an deux mille dix-huit, le vendredi 2 février le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni en lieu et place habituels de ses séances, sous la Présidence de Monsieur Louis DAUDEY, Maire de la commune de Saules, suite aux convocations dont un exemplaire a été affiché à la porte de la mairie et un second au registre des délibérations.

<u>Présents</u>: Louis DAUDEY, Emmanuel DELIOT, Martial KOVALIK, Pascal MANGANONI, Dominique MUTTONI, Jean-

Pierre JACQUIN, Liliane CHARITE, Mickaël ULAS

Absent excusé: Néant

Secrétaire de séance : Mickaël ULAS

1/ APPROBATION DU CONSEIL DU 24 NOVEMBRE 2017

2/ COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE - LISON

Désignation d'un délégué et d'un suppléant au sein du conseil municipal à la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Compétences Transférées), chargée de calculer les attributions de compensation à la suite du transfert à la CCLL de la fiscalité professionnelle. Sont désignées :

- Louis DAUDEY, titulaire
- Emmanuel DELIOT, suppléant

3/ INDEMNITE AU COMPTABLE DU TRESOR

Le conseil municipal décide de ne pas accorder d'indemnité de conseil à Monsieur Eric PERROT. Receveur municipal.

4/ URBANISME

- M. BEFFY Sébastien 17 Route de Durnes a construit sans autorisation d'urbanisme sur la parcelle ZD 76 (coulée de Feulles) non constructible (hors carte communale) un bâtiment – abri pour animaux d'environ 20 m². Le Maire lui a adressé un courrier en recommandé valant mise en demeure de remettre les lieux en l'état, en déconstruisant l'édifice, délais jusqu'au 1er mars 2018.
- M. MASCRET Cédric 3 Chemin de Ceinture : permis de construire demandé pour changement d'affectation du garage de la maison en bureau, avec construction d'une cloison séparative et la mise en place d'une porte-fenêtre en façade et demande d'implantation d'une fenêtre à l'arrière de la maison. Accordé sans prescription particulière.

5/ FORET

Le Maire informe le conseil de la nomination au triage de Durnes (dont dépend Saules) de Monsieur Loïc GUILLAME en tant que technicien forestier territorial à compter du 01/01/2018.

Est nommé responsable de l'unité territoriale Loue – Lison en poste à Amancey, Monsieur Christian BACHER. La parcelle 36 sera marquée semaine 6 (du 5 au 10 février 2018)

Séance levée à 21H30

Prochaine séance le vendredi 6 avril 2018 à 20H30